

La Croix sur Lutry, 31 mai 2020

Au Conseil communal de Lutry,

Postulat pour des manifestations exemptes de
contenants à usage unique

*Monsieur le président,
Chères et chers collègues,
+ Tradons et menons les Municipaux.*

Nous proposons, par voie de postulat, que les manifestations qui se tiennent sur le territoire de la commune n'utilisent plus de contenants à usage unique

Les manifestations à Lutry

Lutry est reconnue sur le plan régional pour ses rives, son bourg et sa douceur de vivre. Elle est également connue pour ses manifestations, petites et grandes. Selon le rapport de gestion 2018, ce sont plus de 900 manifestations (907) qui ont été autorisées rien que pour cette année-là.

Les effets

Si la majorité de ces manifestations n'ont que peu d'impact sur le domaine public, certaines, notamment la Fête des Vendanges, génèrent une quantité impressionnante de déchets. Alors que certains déchets sont intimement liés à la nature même de la manifestation, ceux-ci sont généralement valorisables.

Par contre, des volumes importants de déchets sont produits par des contenants utilisés une seule fois et ensuite éliminés avec les ordures ménagères.





Cette situation engendre un travail important de la part des services communaux, et est également une aberration environnementale.

~~Et ailleurs ?~~

Depuis plusieurs années, le Cully Jazz Festival pratique une politique de gestion de déchets qui banni les contenants à usage unique (verres, gobelets, couverts, assiettes, etc...) de sa manifestation. Ce choix est supportable par l'organisation et génère moins de travail pour l'évacuation des déchets.

La Fête des Vendanges est une vitrine pour la commune de Lutry. Il apparaît dès lors important que la municipalité propose un concept général visant à éliminer les contenants à usage unique dans le cadre des manifestations qui se tiennent sur le territoire communal. Ce concept devrait inclure un dispositif d'accompagnement et de soutien en faveur des organisateurs, afin de proposer une solution ambitieuse et réaliste, qui s'articule au mieux avec les mesures de tri déjà existantes. Une telle mesure sera sans aucun doute favorable à la qualité de vie des habitants et contribuera au rayonnement de la commune en tant que collectivité exemplaire.

Nous remercions donc le Conseil communal de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

⊕ Temps à disposition vu que F&V 2020 annulée.

Pour le groupe des Verts,

Melaine Laesslé

